

Conseil du Marché Financier

Financial Market Council

Bulletin Officiel

N°6320 Mercredi 24 Mars 2021 <u>www.cmf.tn</u> 26^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

UADH

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES AGO

4-6

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

AVIS DES SOCIETES

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV CROISSANCE

SICAV RENDEMENT 9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS CFE 2021-1 10-13

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

ANNEXE III

SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- FCP INDICE MAXULA
- FCP MAXULA STABILITY

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société UADH et du public qu'il a reçu une correspondance de la société STELLANTIS (Peugeot Citroën DS Maroc) retraçant la relation contractuelle entre PSA/Citroën et UADH. Ladite correspondance vient en réaction à la réponse de la société UADH publiée dans le communiqué du CMF du 19 février 2021.

Les principales précisions de ladite correspondance se présentent comme suit :

- Le contrat d'importation et de distribution des véhicules des marques du groupe qui le liait à la société AURES AUTO membre du Groupe UADH a pris fin en date du 31 décembre 2019.
- Le non-renouvellement du contrat s'imposait suite, notamment, à un historique d'impayés successifs datant du début de l'année 2019, qui s'est poursuivi durant l'année 2020. Les sommes dues s'élèvent à la somme totale de 13 843 343.30 EUR (AURES AUTO: 11 672 330.29 EUR et AURES GROS: 2 171 013.01 EUR).
- Cette situation a engendré une accumulation de stocks d'invendus de véhicules neufs réservés à l'importation et à la distribution en Tunisie et a amené, après multiples relances restées sans effet, à mettre fin à la collaboration avec la société AURES AUTO sur la marché Tunisien.
- Le conseil de la concurrence statuant en référé en date du 25 févier 2021 dans l'affaire n°203086 a rejeté la requête d'AURES AUTO d'imposer la continuation de la relation contractuelle avec le groupe PSA et a considéré que les prétentions avancées par AURES AUTO pour imposer une telle continuation étaient infondées et ce, contrairement aux allégations publiques d'UADH.

Compte tenu, des informations ci-dessus et à la demande du CMF, la société UADH a apporté les précisions suivantes:

«UADH n'a jamais affirmé que ces contrats avaient été renouvelés. Tout au contraire, nous avons bien précisé dans notre communiqué du 19 février 2021 qu'il s'agissait, de la part de PEUGEOT CITROEN DS, d'une tentative de résiliation abusive et irrégulière.

C'est la raison pour laquelle nous avons saisi les tribunaux afin de faire sanctionner ces manœuvres qui portent atteinte à la stabilité du marché automobile tunisien et aux droits de nos salariés.

Par ailleurs, contrairement aux affirmations de PEUGEOT CITROEN DS, notre groupe a honoré tous ses engagements financiers vis-à-vis de cette société.......

Nous tenons à confirmer que l'agrément de concessionnaire au profit de notre filiale AURES AUTO a été renouvelé fin décembre 2019 pour une durée de trois ans avec l'accord de PEUGEOT CITROEN DS. »

Notant qu'une copie de la décision d'agrément du ministère du commerce allant jusqu'au 31 décembre 2022 a été jointe à la correspondance de ladite société.

Compte tenu de tous les éléments présentés, et constatant qu'il s'agit d'une situation de conflit contractuel au sujet de non paiement des sommes dues d'un côté et de l'arrêt d'importation des voitures de l'autre côté et en l'absence de divulgation de l'information réglementaire par la société UADH à savoir la publication des états financiers de 2018 et 2019 et les états financiers semestriels de juin 2019 et juin 2020, qui permettent au marché de s'assurer de la situation financière du groupe et de sa continuité d'exploitation et ce malgré la décision du Collège du CMF du 5 novembre 2020 restée sans effet jusqu'à aujourd'hui, le CMF a décidé de transmettre le dossier à la justice.

La cotation du titre UADH reprendra le jeudi 25 mars 2021.

2021 - AC - 017

COMMUNIQUÉ DU CMF

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

I - Documents à communiquer au CMF:

1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Les dits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter, notamment, les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés ;
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- la liste des actionnaires ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

II - Documents à publier :

1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 nouveau du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises, dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte:

- le bilan;
- l'état de résultat :
- l'état de variation de l'actif net ;
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées	s de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en
ce qui le concerne, à respecter ces obligations.	

2021 - AC - 010

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

2021 - AC - 002

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 29 septembre 1994 **Siège social** : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Walid JELIZI	Responsable de la Direction de l'Inspection et de l'Audit Interne	Néant
Président Directeur Général de la SICAV	à la Banque de Tunisie	
M. Mohamed HADDAR	Directeur Engagements Groupes & Grandes Entreprises à la Banque de Tunisie	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : -SICAV Rendement -BT SICAR
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	Société d'Investissement	Membre du Conseil d'Administration de la société Foncière les Oliviers

2021- AS -0190

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 8 avril 1992 Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Mohamed HADDAR Président Directeur Général de la SICAV	Directeur Engagements Groupes & Grandes Entreprises à la Banque de Tunisie	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : -SICAV Croissance -BT SICAR
M. Khaled EL FEKIH	- Gérant du bureau d'ingénierie EUREKA INGENIERIE - Président Directeur Général de la société Les Grands Moulins de Nabeul	Président du Conseil d'Administration des sociétés : - Les Grands Moulins de Nabeul - Néapolis Immobilière - El Amel de Microfinance Membre du Conseil d'Administration de la société Placements de Tunisie SICAF
M. Mohamed Hédi SELTANA	Responsable du Département Comptabilité Financière à la Banque de Tunisie	Néant
Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE	Assurance et Réassurance	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - Banque de Tunisie « BT » - Société de Bourse de Tunisie « SBT » - Placements de Tunisie SICAF - La Générale de Participations de Tunisie SICAF - Générale Immobilière de Tunisie - Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte « SPCB »
Placements de Tunisie SICAF	Société d'Investissement	Membre du Conseil d'Administration de la société Transports de Fonds de Tunisie

2021- AS -0191

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Centre Financier aux Entrepreneurs-Tunisie S.A.



Société Anonyme au capital de 16 475 000 dinars divisé en 1 647 500 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

Siège social: 33 Rue d'Italie, 1000, Tunis, Tunisie B.P. 644-1049 Tunis Hached, Tunisie

Identifiant unique: 1383996P

Tel: (+216) 70 100 780 / Fax: (+216) 70 100 781

E-mail : administration@cfe.com.tn **Objet social** : la société a pour objet exclusif :

- l'octroi de microcrédits ;
- l'exécution de toutes opérations liées à l'octroi de microcrédits incluant l'encadrement des initiatives de la clientèle, la formation et l'accompagnement de la clientèle.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« CFE 2021-1 »

DE 15 000 000 DINARS

PRIX D'EMISSION: 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le **24/09/2020** a autorisé l'émission par la société CFE d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant maximum de 50 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine AGO et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour accomplir les formalités nécessaires pour réaliser l'émission en une ou plusieurs fois et en fixer les caractéristiques.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 24/02/2021 a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les conditions et modalités suivantes :

Durée	Taux d'intérêt fixe	Amortissement
5 ans	10,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2.1. Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **CFE 2021-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

2.2. Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du 08/03/2021 aux guichets de l'AFC et de Tunisie Valeurs, intermédiaires en Bourse, et seront clôturés au plus tard le 26/03/2021. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 15 000 000 de Dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 150 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 26/03/2021, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.3. But de l'émission :

CFE a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3. Caractéristiques des titres émis :

3.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « CFE 2021-1 »

La législation sous laquelle les titres sont créés: Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales: Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3: des obligations.

Nature des titres: Titres de créance

Forme des obligations: Les obligations seront nominatives

Catégorie des titres : ordinaire

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par le Centre Financier aux Entrepreneurs « CFE ».

3.2. Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

3.3. Date de jouissance des titres en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 26/03/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au 26/03/2021, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3.4. Date de règlement :

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

3.5. Taux d'intérêt :

Taux fixe de 10,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

3.6. Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 26/03/2026.

3.7. Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

3.8. Paiement:

Le paiement annuel des intérêts sera effectué à terme échu, le 26 mars de chaque année.

Le premier paiement des intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 26/03/2022.

Le paiement des intérêts et le remboursement total du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

3.9. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 10,75% l'an.

3.10. Durée totale :

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans.

3.11. Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire est de 3 ans.

3.12. Duration (souscription à taux fixe) :

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 2,639 années.

3.13. Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.14. Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.15. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.16. Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Centre Financier aux Entrepreneurs « CFE ».

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations y afférente.

La tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « CFE 2021-1 » sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, Intermédiaire en Bourse.

3.17. Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.18. Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

2021- AS -0141

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003 Tél : (216) 71 947 062

Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.tn email : cmf@cmf.tn Le Président du CMF *M. Salah ESSAYEL*

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ou	verture	VL au	31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
		OPCVM DE CAPIT						
<u> </u>	TYPINGYD CVC AV	SICAV OBLIGATAIRES DE				400.004	004.405	204.450
_	TUNISIE SICAV SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	20/07/92 16/04/07			198,834 135,663	201,105 137,231	201,156 137,253
	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99			113,878	114,968	114,981
_	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17			121,243	122,755	122,782
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01			118,816	120,215	120,233
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18			116,618	118,396	118,419
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08			114,359	115,519	115,534
_	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92			46,744	47,081	47,086
	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94			33,122	33,497	33,501
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALIS	06/07/09			112,226	113,533	113,550
<u> </u>	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07			17,534	17,721	17,724
	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			126,004	127,010	127,022
_	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08			1,178	1,182	1,182
	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17			118,928	120,434	120,469
-	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15			11,622	11,726	11,727
-	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07			166,484	168,473	168,498
-	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07			11,578	11,695	11,696
	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15			94,477	95,807	95,825
10	(i)	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISA				<i>₹1</i> 3 <i>∓1</i> 11	23,001	23,020
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06			1,846	1,866	1,868
		SICAV MIXTES DE CAI	PITALISATION					
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93			63,361	63,931	63,938
21	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94			132,558	133,135	133,360
22	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01			105,737	104,201	104,631
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20			105,648	106,848	106,862
<u> </u>	I	FCP MIXTES DE CAPITALISATI	1					
	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08			135,529	135,982	136,907
_	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT MAXULA BOURSE	02/04/08			519,152 135,683	521,016 137,815	523,626 137,735
	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08 15/10/08				-	En liquidation
	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08			En liquidation En liquidation	En liquidation En liquidation	En liquidation En liquidation
	FCP MAXULA STABILITY **	MAXULA BOURSE	18/05/09			En liquidation	En liquidation	En liquidation
_	FCP INDICE MAXULA **	MAXULA BOURSE	23/10/09			En liquidation	En liquidation	En liquidation
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08			168,397	163,435	165,226
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10			95,444	95,991	95,638
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11			125,190	125,693	125,757
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			160,682	160,472	161,411
	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			143,868	144,940	145,831
	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07			22,000	21,892	22,036
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE FCP MIXTES DE CAPITALISATIO	19/01/16			91,681	91,755	91,716
38	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04			2147,555	2162,032	2162,617
	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08			125,405	124,242	123,888
_	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09			211,191	215,131	215,150
_	AIRLINES FCP VALEURS CEA***	TUNISIE VALEURS	16/03/09			17,599	en dissolution	en dissolution
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06			2,820	2,852	2,851
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06			2,535	2,568	2,569
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14			67,913	66,909	66,381
_	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09			1,226	1,257	1,256
	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15			1,276	1,286	1,287
_	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15			1,203	1,230	1,229
_	FCP HAYETT VITALITE MAC HODIZON 2022 ECR	AMEN INVEST	24/03/15			1,178	1,207	1,206
-	MAC HORIZON 2022 FCP AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	MAC SA CGF	09/11/15 25/02/08			112,701 133,188	114,779 en dissolution	114,966 en dissolution
_	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17			1142,671	1154,397	1156,946
-	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17			12,972	13,332	13,393
_	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17			9,852	9,749	9,723
		SICAV ACTIONS DE CA	PITALISATION					
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00			86,094	85,586	86,310
\vdash		OPCVM DE DIST	RIBUTION	Dernier di	ividar d-			
		Gestionnaire	Date	Dernier de Date de		VL au	VL antérieure	Dernière VL
	Dénomination		d'ouverture	paiement	Montant	31/12/2020		
	Dénomination			parement				
		SICAV OBLIGA	TAIRES			· 		
_	SANADETT SICAV	SICAV OBLIGA:	TAIRES 01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	110,454	110,468
56	SANADETT SICAV AMEN PREMIÈRE SICAV	SICAV OBLIGAT AFC AMEN INVEST	01/11/00 10/04/00	21/04/20 29/05/20	5,838	100,933	101,901	101,913
56 57	SANADETT SICAV AMEN PREMIÈRE SICAV AMEN TRESOR SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST	01/11/00 10/04/00 10/05/06	21/04/20 29/05/20 29/05/20	5,838 3,949	100,933 107,696	101,901 108,869	101,913 108,884
56 57 58	SANADETT SICAV AMEN PREMIÈRE SICAV AMEN TRESOR SICAV ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	SICAV OBLIGAT AFC AMEN INVEST	01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00	21/04/20 29/05/20 29/05/20 18/05/20	5,838 3,949 5,498	100,933 107,696 104,918	101,901 108,869 106,173	101,913 108,884 106,187
56 57 58 59	SANADETT SICAV AMEN PREMIÈRE SICAV AMEN TRESOR SICAV ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION	01/11/00 10/04/00 10/05/06	21/04/20 29/05/20 29/05/20 18/05/20 29/05/20	5,838 3,949	100,933 107,696	101,901 108,869	101,913 108,884
56 57 58 59 60	SANADETT SICAV AMEN PREMIÈRE SICAV AMEN TRESOR SICAV ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV TUNISO-EMIRATIE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE	01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07	21/04/20 29/05/20 29/05/20 18/05/20 29/05/20 29/05/20	5,838 3,949 5,498 6,557	100,933 107,696 104,918 107,234	101,901 108,869 106,173 108,808	101,913 108,884 106,187 108,836
56 57 58 59 60 61	SANADETT SICAV AMEN PREMIÈRE SICAV AMEN TRESOR SICAV ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV TUNISO-EMIRATIE SICAV SICAV AXIS TRÉSORERIE PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03	21/04/20 29/05/20 29/05/20 18/05/20 29/05/20 29/05/20 29/05/20	5,838 3,949 5,498 6,557 4,926	100,933 107,696 104,918 107,234 109,726 106,230 103,279	101,901 108,869 106,173 108,808 110,963 107,438	101,913 108,884 106,187 108,836 110,991 107,453 104,403
56 57 58 59 60 61 62 63	SANADETT SICAV AMEN PREMIÈRE SICAV AMEN TRESOR SICAV ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV TUNISO-EMIRATIE SICAV SICAV AXIS TRÉSORERIE PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX	01/11/00 10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97	21/04/20 29/05/20 29/05/20 18/05/20 29/05/20 29/05/20 29/05/20 24/04/20 29/05/20	5,838 3,949 5,498 6,557 4,926 5,504	100,933 107,696 104,918 107,234 109,726 106,230	101,901 108,869 106,173 108,808 110,963 107,438	101,913 108,884 106,187 108,836 110,991

_				,				
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	110,617	110,634
-	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,944	106,956
	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,730	105,741
	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	106,193	106,207
	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	105,399	105,411
_	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	105,431	105,445
-	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT STB FINANCE	05/06/08 20/02/97	30/05/20 18/05/20	3,816	106,815	107,747	107,759
	SICAV L'ÉPARGNANT	TSI TSI		29/05/20	5,930 5,451	104,496 104,153	105,718 105,190	105,738
	AL HIFADH SICAV SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	15/09/08 01/08/05	29/05/20	4,191	104,153		105,200 108,310
	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	107,259	108,297 104,122	108,310
13	UNION FINANCIERE ALI 55A SICAV	FCP OBLIGATAIRES - VL		11/03/20	4,107	103,224	104,122	104,133
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	109,263	109,286
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	107,140	107,184
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	108,546	108,561
		FCP OBLIGATAIRE - VL I	HEBDOMADAIRE			-	-	
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	113,506	113,702
		SICAV MIXT	TES					
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	62,995	63,012
-	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	90,525	90,873
-	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,441	18,490
	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	283,108	286,048
	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2219,663	2219,962
	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	73,632	73,732
	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,991	56,997
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,484	106,653
<u> </u>		FCP MIXTES - VL QU						
-	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,667	11,668
-	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,818	13,849
	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	15,375	15,385
-	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,653	13,654
	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	148,835	149,008
_	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS ECR DELTA ERABONE ACTIONS	CGF STD EINANGE	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234 9,059	9,259 100,595	9,277
-	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS FCP AL IMTIEZ	STB FINANCE TSI	08/09/08 01/07/11	28/05/20 04/05/20	5,692 0,605	77,258	73,282	100,478 74,251
	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	73,282	74,251
_	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,346	100,406
	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	87,892	88,553
	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	1,030	10,141	10,088	10,108
	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	96,823	97,812
	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	139,529	140,483
	-	FCP MIXTES - VL HER		01	- ,,,			
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	98,198	99,236
	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	116,841	116,423
-	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,986	116,392
	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	192,901	193,696
_	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	177,376	177,940
-	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	169,610	170,227
	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,541	23,578
	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	25/05/25		140,701	141,213	139,981
	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	158,137	155,716
-	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL TUNISIAN EUNDAMENTAL EUND	TUNISIE VALEURS CGF	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197 5461,164	5385,265 5493 134	5366,028
-	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND		29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164 95,641	5493,124 96 696	5471,209
-	FCP AMEN SELECTION ECD VALEUDS INSTITUTIONNEL II	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641 4570 396	86,686 4542,694	86,835
-	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II ECP CEA BANQUE DE TUNISIE	TUNISIE VALEURS SBT	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396 10,224	4542,694 10.252	4518,422
	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	11/02/19 27/10/08	28/04/20 29/05/20	0,143 9,216	10,224 165,461	10,252 167,542	10,248 167,605
-	FCP SECURITE FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	29/05/20	293,487	10549,752	10456,064	10427,235
118	FCI DIAT-EQUILITERFURMANCE	FCP ACTIONS - VL QU		20/04/20	493, 4 0/	10049,732	10450,004	10427,235
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	127,985	128,161
		•				,· ·	,	-, -

⁽¹⁾ Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

⁽²⁾ Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

^{*} FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

^{**} FCP en liquidation anticipée

^{***} FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

^{****} FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la «Société Tunisienne d'Equipement -STEQ-», l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Marché Principal		
Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	lmmeuble Amir El Bouhaira, Appt.№1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

	Donald In Foots 7 and Industrial Donald Company DD No.	
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	
35. One Tech Holding		70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charquia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix) 59. Société NEW BODY LINE	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE- Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	71 432 599
59.Societé NEW BODY LINE	Avenue Ali balhaouane -5199 Manula –	73 680 435
60.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
	,	

	Due de controlle 71 Obramica III DD 040	1
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
07. Godiete Tunisienne d'Entreprises de Telecommunications GOTETEE	1000 101413-	71713100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	lmmeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR" Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
"COTUNACĚ"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

	1	
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk 4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Cosiátá do Dávolonnoment Fonnemiavo do Kossovino "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200	77 470 600
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de	KASSERINE-	77 478 680
Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE- Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire	75 642 628
"SODINO SICAR"	de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	-3000 31 AX-	

		1
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 692 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	74 682 400 71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

		00110171107	0.4 DIT	UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SERVICES – NORTH	2ème étage- Les Berges du Lac-
				AFRICA- UGFS NA	1053 Tunis
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	SERVICES – NORTH	2ème étage- Les Berges du Lac-
				AFRICA- UGFS NA	1053 Tunis
110	UNION FINANCIERE ALYSSA	ODLIGATAIDE	DIOTOIDUTION	LIDOLDOL	74, Avenue Habib Bourguiba-
116	SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	1000 Tunis
	UNION FINANCIERE HANNIBAL				74, Avenue Habib Bourguiba-
117	SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	1000 Tunis
	SICAV				
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-
110	SICAV	OBLIGATAINE	CAFITALISATION	OBCIBOOKSE	1000 Tunis
				SOCIETE DU CONSEIL ET	10 bis, Avenue Mohamed V-
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	DE L'INTERMEDIATION	Immeuble BTK-1001 Tunis
				FINANCIERE -SCIF -	

- (1) (FCP en liquidation anticipée
 (2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
 (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE					
		Adresse				
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis			
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

		T	1
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène 10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville,
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners UNITED GULF FINANCIAL SERVICES –	1002 Tunis Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les
23	FCPR Tunisian Development Fund II	North Africa	Berges du Lac, 1053 - Tunis Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du
24	FCPR PHENICIA FUND FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac
25	RÉGIONAL	CDC Gestion	Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis 5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN
	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL UNITED GULF FINANCIAL SERVICES –	BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les
27	FCPR IntilaQ For Growth FCPR IntilaQ For Excellence	North Africa UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Berges du Lac, 1053 - Tunis Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

FCP INDICE MAXULA

(FCP EN LIQUIDATION)

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds communs de placement « FCP INDICE MAXULA en liquidation», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 128.894, un actif net de D : 128.894 et un déficit de D : 19.909.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, dans un contexte de liquidation conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Vérifications et informations spécifiques

Les conseils d'administrations du gestionnaire réunis le 15 Juillet 2020 et le 1^{er} Octobre 2020 ont décidé respectivement la liquidation du fonds et la désignation de Monsieur Raouf AOUADI pour assurer l'opération.

Le gestionnaire n'a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour la liquidation du fonds qu'à la date du 24 Septembre 2020.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y
 compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers
 représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une
 image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 2 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes : FINOR Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
	_		
Portefeuille-titres	3 _	-	140 119
Actions et droits rattachés		-	140 119
Placements monétaires et disponibilités	<u>-</u>	128 886	35 693
Placements monétaires	4	128 886	35 693
Créances d'exploitation	5 _	8	383
TOTAL ACTIF	- -	128 894	176 195
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6	-	1 219
Autres créditeurs divers	7	-	104
TOTAL PASSIF	-	-	1 323
ACTIF NET			
Capital	8	130 837	175 152
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		(1 943)	(280)
ACTIF NET	<u>-</u>	128 894	174 872
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	_ =	128 894	176 195

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2020	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	9	1 269	4 221
Dividendes		1 269	4 221
Revenus des placements monétaires	10	711	596
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	5	1 980	4 817
Charges de gestion des placements	11	(4 078)	(4 912)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(2 098)	(95)
Autres charges	12	(144)	(182)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 242)	(277)
Régularisation du résultat d'exploitation		299	(3)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCIC	E	(1 943)	(280)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins) values potentielles Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres Frais de négociation de titres	s sur titres	(299) (19 486) 2 835 (1 016)	3 (11 556) 432 (540)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(19 909)	(11 941)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2020	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	(19 909)	(11 941)
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	(2 242)	(277)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(19 486)	(11 556)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 835	432
Frais de négociation de titres	(1 016)	(540)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(26 069)	(891)
Souscriptions		
- Capital	30 120	-
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 471)	-
- Régularisation des sommes distribuables	(311)	-
Rachats		
- Capital	(59 366)	(934)
- Régularisation des sommes non distribuables	5 349	46
- Régularisation des sommes distribuables	610	(3)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(45 978)	(12 832)
ACTIF NET		
En début de l'exercice	174 872	187 704
En fin de l'exercice	128 894	174 872
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	1 605	1 613
En fin de l'exercice	1 337	1 605
VALEUR LIQUIDATIVE	96,405	108,955
TAUX DE RENDEMENT	(11,52%)	(6,37%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE

L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

NOTE 1: PRESENTATION DU FONDS

« FCP INDICE MAXULA » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la Société « MAXULA BOURSE » et « Amen Bank » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 Décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

« FCP INDICE MAXULA » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est Amen Bank. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

Les conseils d'administrations du gestionnaire réunis le 15 Juillet 2020 et le 1^{er} Octobre 2020 ont décidé respectivement la liquidation du fonds et la désignation de Monsieur Raouf AOUADI pour assurer l'opération.

L'agrément de liquidation a été obtenu le 24 Septembre 2020.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis dans un contexte de liquidation et conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3: Mouvements du portefeuille

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Plus (moins) values latentes	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2019	120 633	19 486	140 119	
Acquisitions de l'exercice				
Actions	54 485		54 485	
Cessions de l'exercice				
Actions	(175 118)		(175 118)	2 835
Variation des plus ou moins values latentes		(19 486)	(19 486)	
Soldes au 31 décembre 2020	-			2 835

Note 4 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à D : 128.886, et représente les dépôts à vue auprès d'AMEN BANK rémunénés au taux de 2% l'an.

Note 5 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à D : 8 contre D : 383 au 31 décembre 2019 et s'analyse comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Vente titres à encaisser	-	341
Autres	8	42
Total	8	383

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2020 un solde nul contre D : 1.219 au 31 décembre 2019 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	-	624
Rémunération du dépositaire	-	595
Total		1 219

Note 7 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2020 un solde nul contre D : 104 au 31 décembre 2019 et s'analyse comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Redevance du CMF	-	15
Retenues à la source	-	89
Total	-	104

Note 8: Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	175 152
Nombre de parts	1 605
Nombre de copropriétaires	23

Souscriptions réalisées

Montant	30 120
Nombre de parts émises	276
Nombre de copropriétaires nouveaux	_

Rachats effectués

Montant	(59 366)
Nombre de parts rachetées	(544)
Nombre de copropriétaires sortants	(20)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(19 486)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 835
Régularisation des sommes non distribuables	2 831
Frais de négociation de titres	(1 016)
Résultat incorporé à la V.L	(280)
Régularisation de résultat incorporé à la V.L	47

Capital au 31-12-2020

Montant	130 837
Nombre de parts	1 337
Nombre de copropriétaires	3

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 à D : 1.269 contre D : 4.221 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	Année 2020	Année 2019
<u>Dividendes</u>		
des actions admises à la cote	1 269	4 221
TOTAL	1 269	4 221

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 à D : 711 contre D : 596 au 31 décembre 2019 et représente les intérêts des dépôts à vue.

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 à D : 4.078 contre D : 4.912 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	1 896	2 532
Rémunération du dépositaire	2 182	2 380
Total	4 078	4 912

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent à D : 144 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 contre D : 182 au 31 décembre 2019 et englobent principalement la redevance du CMF.

Note 13: Autres informations

13.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Revenus des placements	1,481	3,001	2,971	2,994	2,969
Charges de gestion des placements	(3,050)	(3,060)	(3,220)	(2,956)	(2,741)
Revenus net des placements	(1,569)	(0,059)	(0,249)	0,037	0,228
Autres charges	(0,108)	(0,113)	(0,125)	(0,109)	(0,099)
Résultat d'exploitation (1)	(1,677)	(0,173)	(0,374)	(0,071)	0,128
Régularisation du résultat d'exploitation	0,224	(0,002)	(0,001)	(0,033)	0,001
Sommes distribuables de l'exercice	(1,453)	(0,174)	(0,376)	(0,104)	0,127
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(14,574)	(7,200)	2,250	12,612	5,229
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2,120	0,269	6,505	0,843	0,407
Frais de négociation de titres	(0,760)	(0,336)	(0,340)	(0,305)	(0,396)

Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(13,214)	(7,267)	8,414	13,149	5,240
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(14,891)	(7,440)	8,040	13,078	5,369
Résultat non distribuable de l'exercice	(13,214)	(7,267)	8,414	13,149	5,240
Régularisation du résultat non distribuable	2,117	0,027	(0,042)	(0,583)	(0,222)
Sommes non distribuables de l'exercice	(11,097)	(7,240)	8,372	12,567	5,018
Valeur liquidative	96,405	108,955	116,370	108,374	95,911
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/ actif net moyen Autres charges / actif net moyen Résultat distribuable de l'exercice / actif net	2,97% 0,10%	2,72% 0,10%	2,87% 0,11%	2,89% 0,11%	2,94% 0,11%
moyen	(1,42%)	(0,15%)	(0,33%)	(0,10%)	0,14%

13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP INDICE MAXULA" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAXULA BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Amen Bank assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum de D : 1.000 HT pour les deux premières années. Ce minimum est porté à D : 2.000 HT à partir de la troisiéme année.

FCP MAXULA STABILITY

(FCP EN LIQUIDATION)

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds communs de placement « FCP MAXULA STABILITY en liquidation», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 122.782, un actif net de D : 122.782 et un déficit de D : 10.710.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, dans un contexte de liquidation et conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Vérifications et informations spécifiques

Les conseils d'administrations du gestionnaire réunis le 15 Juillet 2020 et le 1^{er} Octobre 2020 ont décidé respectivement la liquidation du fonds et la désignation de Monsieur Raouf AOUADI pour assurer l'opération.

Le gestionnaire n'a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour la liquidation du fonds qu'à la date du 24 Septembre 2020.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y
 compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers
 représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une
 image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 2 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	3		215 325
1 Offerender-unes	J _	- _	210 020
Actions et droits rattachés		-	108 088
Obligations et valeurs assimilées		-	98 115
Titres des Organismes de Placement Collectif		-	9 122
Placements monétaires et disponibilités	-	122 774	56 946
Placements monétaires	4	122 774	56 946
Créances d'exploitation	_	8	42
·	_		
TOTAL ACTIF	_	122 782	272 313
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	-	1 568
Autres créditeurs divers	6	-	112
TOTAL PASSIF	<u>-</u>	-	1 680
ACTIF NET			
Capital	7	121 742	265 952
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		1 040	4 681
ACTIF NET	_ _	122 782	270 633
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	_	122 782	272 313

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2020	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	8	5 157	10 286
Dividendes Revenus des obligations et valeurs		-	4 189
assimilées		5 157	6 097
Revenus des placements monétaires	9	881	912
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 038	11 198
	40	(4.070)	(0.040)
Charges de gestion des placements	10	(4 676)	(6 242)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 362	4 956
Autres charges	11	(182)	(275)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 180	4 681
Régularisation du résultat d'exploitation		(140)	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 040	4 681
Régularisation du résultat d'exploitation			
(annulation)	414	140	45.005
Variation des plus (ou moins) values potentielles Plus (ou moins) values réalisées sur cession	sur titres	27 886	15 205
de titres		(39 215)	(21 440)
Frais de négociation de titres		(561)	(429)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(10 710)	(1 983)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2020	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	(10 710)	(1 983)
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	1 180	4 681
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	27 886	15 205
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(39 215)	(21 440)
Frais de négociation de titres	(561)	(429)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(137 141)	
Souscriptions		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
Rachats		
- Capital	(140 888)	-
- Régularisation des sommes non distribuables	3 887	-
- Régularisation des sommes distribuables	(140)	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	(147 851)	(1 983)
ACTIF NET		
En début de l'exercice	270 633	272 616
En fin de l'exercice	122 782	270 633
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	2 420	2 420
En fin de l'exercice	1 138	2 420
VALEUR LIQUIDATIVE	107,892	111,832
TAUX DE RENDEMENT	(3,52%)	(0,73%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

NOTE 1: PRESENTATION DU FONDS

« FCP MAXULA STABILITY » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et de l' « AMEN BANK » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date 28 décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

« FCP MAXULA STABILITY» est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

Les conseils d'administrations du gestionnaire réunis le 15 Juillet 2020 et le 1^{er} Octobre 2020 ont décidé respectivement la liquidation du fonds et la désignation de Monsieur Raouf AOUADI pour assurer l'opération.

L'agrément de liquidation a été obtenu le 24 Septembre 2020.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis dans un contexte de liquidation et conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3: Mouvements du portefeuille

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2019	240 766	2 445	(27 886)	215 325	
Acquisitions de l'exercice					
Actions	1 111			1 111	
Remboursements et cessions de <u>l'exercice</u>					
Actions	(137 134)			(137 134)	(39 676)
Obligations des sociétés	(85 943)			(85 943)	
Bons du trésor assimilables	(9 725)			(9 725)	275
Titres OPCVM	(9 075)			(9 075)	186
Variation des plus ou moins values latentes			27 886	27 886	
Variation des intérêts courus		(2 445)		(2 445)	
Soldes au 31 décembre 2020	-	-	-	-	(39 215)

Note 4 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à D : 122.774, et représente les dépôts à vue auprès d'AMEN BANK rémunérés au taux de 2% l'an.

Note 5 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2020 un solde nul, contre D: 1.568 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	-	973
Rémunération du dépositaire	-	595
Total		1 568

Note 6 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2020 un solde nul, contre D : 112 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	-	23
Retenues à la source	-	89
Total	-	112

Note 7 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	265 952
Nombre de parts	2 420
Nombre de copropriétaires	5

Souscriptions réalisées

Montant
Nombre de parts émises
Nombre de copropriétaires nouveaux -

Rachats effectués

Montant	(140 888)
Nombre de parts rachetées	(1 282)
Nombre de copropriétaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	27 886
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(39 215)
Régularisation des sommes non distribuables	6 367
Frais de négociation de titres	(561)

Résultat incorporé à la V.L 4 681

Régularisation du résultat incorporé à la V.L (2 480)

Capital au 31-12-2020

Montant 121 742

Nombre de parts 1 138

Nombre de copropriétaires 3

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

	Année 2020	Année 2019
<u>Dividendes</u>		
des actions	-	3 881
des titres OPCVM	-	308
Revenus des obligations et valeurs assimilées Revenus des obligations - intérêts Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	4 811	6 095
- intérêts	346	2
TOTAL	5 157	10 286

Note 9 : Revenus des placements monétaires

	Année 2020	Année 2019
Intérêts sur comptes de dépôt	881	912
TOTAL	881	912

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à D : 4.676 contre D : 6.242 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	2 490	3 862
Rémunération du dépositaire	2 186	2 380
Total	4 676	6 242

Note 11: Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 182 contre D : 275 au 31 décembre 2019, et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Redevance du CMF	176	271
Autres	6	4
Total	182	275

Note 12 : Autres informations

12.1. Données par part et ratios pertinents

Données par part	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Revenus des placements	5,306	4,627	4,431	12,461	3,684
Charges de gestion des placements	(4,109)	(2,579)	(2,677)	(6,555)	(1,982)
Revenus net des placements	1,197	2,048	1,755	5,905	1,702
Autres charges	(0,160)	(0,114)	(0,121)	(0,396)	(0,121)
Résultat d'exploitation (1)	1,037	1,934	1,634	5,510	1,582
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,123)	-	-	(3,903)	-
Sommes distribuables de l'exercice	0,914	1,934	1,634	1,607	1,582
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession	24,504	6,283	(10,963)	(17,273)	8,198
de titres	(34,460)	(8,860)	(3,387)	18,709	(5,036)
Frais de négociation de titres	(0,493)	(0,177)	(0,167)	(0,779)	(0,201)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(10,448)	(2,754)	(14,517)	0,657	2,960

Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(9,411)	(0,819)	(12,883)	6,166	4,542
Résultat non distribuable de l'exercice	(10,448)	(2,754)	(14,517)	0,657	2,960
Régularisation du résultat non distribuable	5,595	-	-	2,602	(0,001)
Sommes non distribuables de l'exercice	(4,853)	(2,754)	(14,517)	3,259	2,959
Valeur liquidative	107,892	111,832	112,651	125,534	120,667
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen Autres charges / actif net moyen Résultat distribuable de l'exercice / actif net	3,74% 0,15%	2,30% 0,10%	2,25% 0,10%	5,33% 0,32%	1,67% 0,10%
moyen	0,83%	1,72%	1,37%	1,31%	1,34%

12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP MAXULA STABILITY" est confiée à la société d'intermédiation en bourse "Maxula Bourse". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Amen Bank assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum de D : 1.000 HT pour les deux premières années. Ce minimum est porté à D : 2.000 HT à partir de la troisième année.